



Nîmes le 29/05/17

## **Sud à temps complet sur tous les dossiers !**

Voici les dernières nouvelles concernant certains points traités par vos représentants SUD SDIS30. Un travail de fourmi, mais qui finit toujours par payer!

- Le temps de travail en position de stagiaire SPP.

Le nouveau livret de formation indiquait un passage de 10h à 8h contraire aux avis de vos élus lors du Comité Technique et du DDSIS. Plusieurs relances et rencontres de vos représentants ont permis d'aboutir au retour à l'annexe 10 du RI et donc au 10h (hors FI, FAE, extérieur).

- La CAP PATS.

Celle-ci a eu lieu dernièrement, et suite à l'intervention de la représentante SUD, les nominations qui devaient avoir lieu en septembre de cette année, devraient avoir lieu au 1<sup>er</sup> janvier avec un effet rétroactif. Nous restons attentifs au bon déroulement de cet acquis.

- La caserne du Vigan.

Depuis de long mois pour ne pas dire année le SDIS via son président se trouve confronté au refus du maire du Vigan de céder la caserne afin qu'elle puisse être réaménagée de façon cohérente et décente pour le personnel. Dernièrement le représentant SUD du secteur CEV/AIG avec le secrétaire départemental ont rencontré Mr le Maire du Vigan afin de discuter du budget du SDIS et de la caserne du Vigan. Ce dernier a accepté de céder la caserne pour 1€ symbolique pour que le SDIS puisse entreprendre les travaux.

- L'ARS.

A ce sujet, vos représentants ont rencontré le directeur de cabinet du préfet le 23 mai pour faire le point sur le dossier. En parallèle nous avons demandé une entrevue avec les responsables de l'ars pour progresser sur un dossier qui s'enlise et dont personne ne sortira gagnant si un conflit éclate. Sans avancées ni résultats à la hauteur des prestations que les pompiers fournissent au SAMU nous pourrions, si le SDIS s'engage à utiliser l'intégralité de cette somme à des recrutements, aller chercher tous ensemble cet argent à Montpellier.

Dernier point, compte tenu du nombre importants de dossiers à gérer, la coordination de SUD a décidé de nommer MANETTI Mathieu deuxième secrétaire-adjoint afin d'épauler NADAL Nicolas et CARTAGENA Patrice et d'intégrer DENEBOUDE Pierre à la coordination.

Nous restons et resterons toujours attentif au maintien de nos acquis sociaux et nous défendrons toujours notre profession.

Vos représentants SUD